



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE  
MAGISTRATURE

\*\*\*\*\*

CENTRE DE FORMATION AUX CARRIERES DE L'INFORMATION

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE I POUR  
L'OBTENTION DU DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR

**OPTION :**

Sciences et Techniques de  
l'Information Documentaire (STID)

**FILIERE :**

Documentation

**Année académique :**

2010-2011

**Thème :**

PROBLEMATIQUE DE L'IDENTIFICATION  
D'OUTILS D'INDEXATION DES DOCUMENTS A LA  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU BENIN

**Réalisé et soutenu par :**

Ahonassé Julia Praxède GBAGUIDI

**Maître de stage :**

Mme Marie Hélène KPOVIESSI

**Directeur de mémoire :**

M. Julien DJOSSE

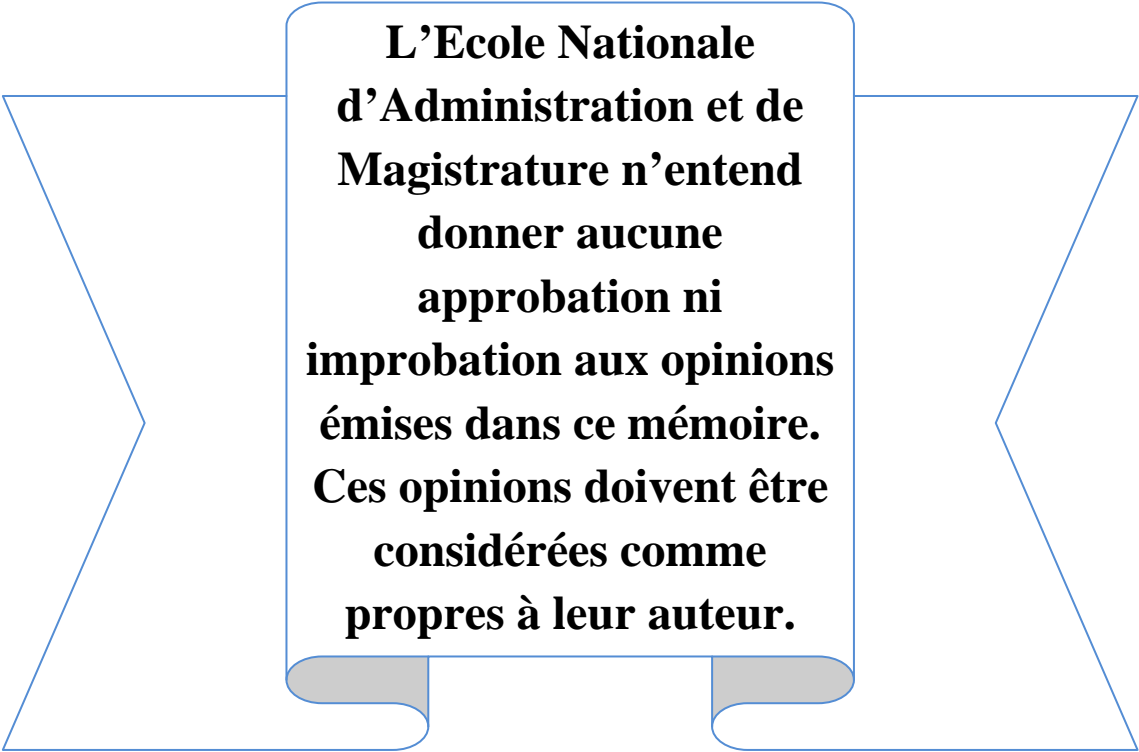
*Avril 2012*

## **IDENTIFICATION DU JURY :**

**PRESIDENT : Gilles YEKPON**

**VICE-PRESIDENT : François AMETONOU**

**MEMBRE : Albert AMOUSSOU**



**L'Ecole Nationale  
d'Administration et de  
Magistrature n'entend  
donner aucune  
approbation ni  
improbation aux opinions  
émises dans ce mémoire.  
Ces opinions doivent être  
considérées comme  
propres à leur auteur.**

## DEDICACES

### A

**la SAINTE TRINITE ET LA VIERGE MARIE,**

vosre amour pour moi est immense. Je le sens et vous remercie pour tout ce que vous faites pour moi. Je sens votre présence près de moi à chaque instant de ma vie. Toute la gloire est à vous,

**mon feu père Olivier GBAGUIDI,**

tu n'es pas là aujourd'hui mais je sens que depuis l'au-delà tu m'as assistée pour la réalisation de ce mémoire. Il est à toi papa ;

**ma mère Brigitte AÏKPA**

J'ai vu combien tu as souffert pour que j'aie tout ce dont j'ai besoin pour réaliser ce mémoire. Dieu aidera à ta récompense au centuple. Amen.

## REMERCIEMENTS

### A

**mon Maître de mémoire, Monsieur Julien DJOSSE,**

pour toute la sollicitude et l'attention dont j'ai bénéficié auprès de vous tout au long des travaux en sacrifiant votre temps, même vos moments de repos ;

**monsieur Eustache MEGNIGBETO**

pour votre précieuse contribution, Dieu vous le rendra au centuple ;

**madame Marie-Hélène KPOVIESSI**

pour votre grande aide à mon endroit. Je ne saurai vous en remercier assez ;

**le personnel de la Bibliothèque Nationale du Bénin,**

pour la disponibilité que vous ne m'avez pas marchandée ;

**ma famille**

pour votre soutien de toutes sortes durant ces quatre dernières années qui ont succédé le décès de notre père.

# LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**AFNOR** : Association Française de Normalisation

**BN** : Bibliothèque Nationale

**BNB** : Bibliothèque Nationale du Bénin

**BNC** : Bibliographie Nationale Courante

**BNF** : Bibliothèque Nationale de France

**DBN** : Directeur de la Bibliothèque Nationale

**CENA** : Commission Electorale Nationale Autonome

**ENAM** : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

**ISBN** : International Standard Book Number (ou Numéro International Normalisé des Livres)

**ISSN** : International Standard Serial Number (ou Numéro International Normalisé des Publications en Série)

**LEPI**: Liste Electorale Permanente Informatisée

**LOC**: Library of Congress

**OCDE** : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

**RAMEAU** : Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié

**RVM** : Répertoire des Vedettes Matières

**SID** : Service d'Information Documentaire

# LISTE DES TABLEAUX

	Pages
<b>Tableau 1 :</b>	
Parution de la Bibliographie Courante du Bénin.....	8
<b>Tableau 2 :</b>	
Regroupement des problèmes par centre d'intérêt.....	15
<b>Tableau 3 :</b>	
Quelques anomalies relevées dans la liste des mots-clés suivant le langage naturel dans la base de données du dépôt légal de la BN.....	21
<b>Tableau 4 :</b>	
Tableau de bord de l'étude (TBE).....	27

## **RESUME :**

Dans le but de réaliser ce mémoire de fin de formation au cycle I à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), nous avons effectué un stage à la Bibliothèque Nationale du Bénin.

Cette structure, à l'instar de toutes les bibliothèques, a pour mission de collecter, de traiter, de conserver et de diffuser l'information. Pour déceler les problèmes auxquels elle est confrontée, nous avons effectué un état des lieux. Au terme de cette opération, nous avons identifié plusieurs problèmes que nous avons par la suite regroupés dans un tableau et sectionnés par thème.

La problématique qu'il nous a semblé plus opportune à résoudre, est celle concernant l'identification d'outils d'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin car, il urge pour celle-ci d'arrêter d'indexer ses documents, qu'ils soient composés de termes ordinaires ou de termes locaux, en simple langage naturel et de le faire plutôt à l'aide d'outils d'indexation. Les principaux problèmes décelés par cette problématique ont trait à l'insuffisance d'outils de traitement des documents.

Or, étant une Bibliothèque Nationale, celle-ci se doit de traiter les documents avec le plus de pertinence possible. A cet effet, il existe déjà un outil d'indexation que nous avons identifié: c'est le RAMEAU (Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié). Il est un langage d'indexation pré coordonné, conçu et utilisé en France par plusieurs bibliothèques et institutions documentaires.

Enfin, nous avons élaboré un lexique de termes locaux, pour permettre à la Bibliothèque Nationale d'indexer ses documents contenant des termes locaux suivant une norme qui éviterait que plusieurs mêmes mots soient écrits sous des formes différentes comme nous l'avons remarqué dans la liste des mots-clés en usage à la Bibliothèque.

# **SOMMAIRE :**

## **INTRODUCTION GENERALE**

**CHAPITRE PRELIMINAIRE** : Cadre institutionnel de l'étude, observations de stage et ciblage de la problématique

**SECTION I** : Cadre physique de l'étude et observations de stage

**SECTION II** : Ciblage de la problématique

**CHAPITRE PREMIER** : Conception et mise en application du cadre théorique et méthodologie de l'étude

**SECTION I** : Cadre théorique et méthodologie de l'étude

**SECTION II** : Collecte et analyse des données

**CHAPITRE DEUXIEME** : Approches de solutions et conditions de leur mise en œuvre

**SECTION I** : Approches de solutions

**SECTION II** : Conditions de mise en œuvre des solutions

## **CONCLUSION GENERALE**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXES**

## **TABLE DES MATIERES**

# **INTRODUCTION GENERALE**

Toute Bibliothèque Nationale a pour rôle de collecter, de traiter, de conserver et de diffuser l'information. Pour le traitement intellectuel, la bibliothèque est chargée de coter, de cataloguer et d'indexer les documents.

L'indexation est une opération qui consiste à traduire les éléments caractéristiques d'un texte par des mots ou groupes de mots désignés sous les termes de mots-clés à l'aide de listes de notions plus ou moins organisées, de langage appelé langage documentaire.

Elle permet le repérage de documents sur les rayons et d'avoir une idée de leur contenu. Elle est donc, en fait, une technique d'extraction des concepts représentatifs de l'information contenue, d'une part, dans les diverses unités documentaires faisant l'objet d'une analyse et, d'autre part, dans les questions posées par les utilisateurs pour en faire le lien. L'indexation permet également aux documentalistes de répondre avec exactitude et pertinence aux préoccupations exprimées par l'utilisateur et de l'orienter rapidement.

La recherche des informations, par exemple la sélection des documents répondant à un sujet ou à une préoccupation, s'effectuera à partir des concepts d'indexation transcrits en langage documentaire. Ce langage documentaire est composé des thésauri, listes de vedettes matières ou lexiques et classifications.

Mais, en ce qui concerne l'indexation, la BN est confrontée à deux importants problèmes. D'abord, les agents chargés du traitement des documents ne

disposent pas d'outils d'indexation. Ceci explique le fait que les documents sont indexés en langage naturel et sans aucune norme.

Ensuite, nous voulons signaler que la BN reçoit des documents contenant des termes locaux. En effet, ces documents contiennent des mots ou groupes de mots qui n'ont un sens que sur un territoire géographique donné. Pour traiter cette catégorie de documents, la BN utilise une technique peu orthodoxe.

Enfin, il est relevé parfois dans la base de données où sont enregistrés les documents et toutes les informations les concernant que pour des documents présentant le même sujet, les mêmes vedettes retenues sont écrites différemment. La mise en place d'un outil d'indexation permettrait donc à la BN d'indexer ses documents avec pertinence.

C'est dans le cadre de proposer quelques solutions à ces différents problèmes, dans le sens d'aider la BN à indexer ses documents avec un outil d'indexation approprié et disposer d'un outil d'indexation des termes locaux que nous avons choisi de réfléchir sur le thème : « **Problématique de l'identification d'outils d'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin** »

Nous présenterons donc :

- le cadre de la Bibliothèque Nationale,
- l'analyse des données
- et nous apporterons enfin des approches de solutions.

**CHAPITRE PRELIMINAIRE**  
**CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE,**  
**OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE**  
**LA PROBLEMATIQUE**

## **Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations de stage**

Dans cette partie de notre travail, nous avons fait l'état des lieux afin de déceler les forces et les faiblesses de la Bibliothèque Nationale du Bénin et de pouvoir proposer des solutions adéquates pour remédier à ces problèmes.

### **Paragraphe 1 : Cadre de l'étude et état des lieux**

#### **A- Présentation et missions de la Bibliothèque Nationale du Bénin**

La Bibliothèque Nationale dans la plupart des pays, est la structure chargée de collecter, de traiter, de conserver la totalité de la production intellectuelle, artistique et culturelle nationale imprimée et orale. Elle est également la structure chargée de mettre à la disposition du public les informations par elle recueillies, dans tous les domaines du savoir. Elle gère un certain nombre de services d'intérêt commun dont :

- les services bibliographiques grâce au dépôt légal (DL),
- le contrôle bibliographique universel (CBU) qu'elle assure en facilitant l'identification rapide des publications par l'octroi d'ISBN (International Standard Book Number) aux monographies et d'ISSN (International Serial Standard Number) aux publications en série.

La Bibliothèque Nationale du Bénin, officiellement créée par le décret n°75-308 du 28 novembre 1975 portant création, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Dahomey est placée sous l'autorité du Ministère chargé de la culture, de l'artisanat et du tourisme. La gestion de la Bibliothèque Nationale est sous la responsabilité d'un directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur la proposition du Ministre de tutelle.

## **B - Organisation et fonctionnement de la BN**

L'Arrêté n°036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA du 20 août 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque Nationale a déterminé l'organigramme de la BN et a prévu les services ci-après :

- les services centraux suivants: le Secrétariat Administratif, le Service Administratif et Financier, le Service d'Acquisitions et de Traitement, le Service de Communication, de recherche et de conservation, le Service du dépôt légal et de la Bibliographie Nationale et le Service de Lecture Publique;
- les antennes extérieures constituées des bibliothèques départementales installées dans les chefs-lieux de département et des centres de lecture publique installés dans les sous-préfectures devenues aujourd'hui communes. Elles sont sous l'autorité du service de la lecture publique ;
- le centre autonome appelé Centre National d'Attribution d'ISSN et d'ISBN.

Cependant, les mutations intervenues ces dernières années ont détaché les antennes extérieures de la Direction de la BN. Notre description se limitera alors aux services ci-après :

- le Centre National de l'ISSN et de l'ISBN ;
- le Service du Dépôt Légal et de la Bibliographie Nationale ;
- le Service d'Acquisitions et de Traitement ;
- le Service de Communication, de Recherche et de Conservation.

- **Le Centre National de l'ISSN et de l'ISBN**

Le Centre National d'attribution du Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) et du Numéro international normalisé du livre (ISBN) du Bénin a été créé en 1996 et réorganisé en 1998; il n'a effectivement démarré ses activités qu'en 2000.

Il est chargé d'attribuer d'une part, aux périodiques publiés au Bénin, des numéros internationaux normalisés des publications en série (ISSN) comportant huit (08) chiffres répartis en deux (02) segments et d'autre part aux livres publiés au Bénin, des numéros internationaux normalisés du livre (ISBN) comportant depuis l'an 2007, treize (13) chiffres répartis en cinq (05) segments.

- **Le Service du Dépôt Légal et de la Bibliographie Nationale**

Il est chargé de l'identification, d'acquisition et du traitement matériel et intellectuel de tous les documents édités sur le territoire national. Il doit également veiller au respect par les éditeurs de la loi sur le Dépôt Légal et enfin produire la Bibliographie Nationale Courante du Bénin et en assurer la diffusion. Dans ce service, les documents sont estampillés avec le cachet portant l'inscription « Dépôt Légal ». Ensuite, ils sont enregistrés sous un numéro.

Notons que sur les quatre documents envoyés au dépôt légal, seuls trois sont estampillés; le quatrième appelé « le document nu » ne subit aucun traitement en raison de l'échange dont il peut faire l'objet avec d'autres structures documentaires. Ensuite, les documents sont traités selon la norme de traitement des documents NF Z-44 050 et enregistrés dans une base de

données alimentée avec le logiciel CDS/ISIS version Windows. Au terme de ce long processus, deux des trois exemplaires estampillés sont envoyés au Service de Communication, de Recherche et de Conservation. Enfin, le document nu et le troisième document estampillé sont rangés dans les rayonnages du magasin du dépôt légal.

La Bibliographie Nationale Courante, comme son nom l'indique, est une publication périodique qui paraît à intervalles réguliers, avec une périodicité fixée à l'avance et qui recense au fur et à mesure de leur parution, les publications réalisées dans un pays. La BN a publié à ce jour, onze (11) numéros de la Bibliographie Nationale Courante. Ceci est dû d'abord au défaut ou à l'irrégularité du dépôt des documents publiés, ensuite, au manque de moyens financiers pouvant permettre à la Bibliothèque Nationale d'acquérir les publications dont les exemplaires n'ont pas été déposés conformément aux dispositions légales, et enfin, au manque d'autorité pour les y contraindre conformément aux dispositions légales nationales en vigueur.

**Tableau 1 : Parution de la Bibliographie Courante du Bénin**

Numéro de la parution	Année de parution	Nombre de titres	Période couverte
1 <sup>er</sup>	1977	86	1976-1977
2 <sup>ème</sup>	1983	368	1978-1983
3 <sup>ème</sup>	1988	168	1984-1988
4 <sup>ème</sup>	1994	121	1989-1994
5 <sup>ème</sup>	2002	644	1995-2002
6 <sup>ème</sup>	2004	185	2003-2004
7 <sup>ème</sup>	2005	202	2005

8 <sup>ème</sup>	2006	169	2006
9 <sup>ème</sup>	2007	214	2007
10 <sup>ème</sup>	2008	207	2008
11 <sup>ème</sup>	2009	167	2009

Ainsi, cela fait deux (02) ans que le dernier numéro de la bibliographie nationale courante de notre pays a paru. Ceci serait dû entre autres, à l'indisponibilité du personnel ayant le profil requis pour accomplir cette tâche pour des raisons de formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

- **Service d'Acquisitions et de Traitement**

Il est chargé de traiter tous les documents acquis à titre onéreux, par don ou legs ou encore par échange, à l'exception de ceux du dépôt légal. Aujourd'hui le dépôt légal constitue le mode unique d'accroissement des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin. Durant les cinq (5) dernières années, le dépôt légal a enregistré au moins sept cent cinquante sept (757) titres au total.

Depuis la fin des conventions "Aide au livre" signées entre la France et le Bénin, les acquisitions par achat ont pris un grand coup à la Bibliothèque Nationale. Les acquisitions par échange se faisaient sporadiquement avec les Bibliothèques Nationales. La Bibliothèque Nationale du Bénin recevait des dons et legs tant pour les monographies que pour les périodiques et autres documents non textuels tels que les CD-Rom, les monnaies, les estampes, les cartes et les plans en provenance des personnes physiques et des personnes morales.

Le Service d'Acquisitions et de Traitement, qui a un nombre très réduit de personnel, est chargé des traitements physique et intellectuel de tous les acquis.

En effet, les documents sont d'abord enregistrés au service du dépôt légal. Ensuite, ils sont catalogués selon les normes AFNOR, puis, soumis à la cotation dont l'indice est retenu suivant la Classification Décimale de Dewey et auquel il est ajouté les trois premières lettres de l'auteur ou les trois premières lettres du titre du document si ce dernier est anonyme. Enfin, ils sont indexés en langage naturel, car il n'existe pas de document de référence (thésaurus, liste de vedettes matières) à cet effet, à la Bibliothèque Nationale du Bénin.

Au terme du traitement, les documents sont envoyés au Service de Communication, de Recherche et de Conservation pour la suite de leur parcours.

- **Service de Communication, de Recherche et de Conservation**

Ce service est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et les samedis de 8h30 à 14h. Il met à la disposition des usagers en quête d'informations, les documents dont ils expriment le besoin. L'arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque Nationale, prévoit pour ce service, huit divisions mais quatre seulement sont opérationnelles :

- **les magasins**, où sont stockés et conservés les monographies, périodiques, mémoires et thèses provenant des autres services de la BN, ceci dans le but de les communiquer au public ;

- **la salle de lecture**, où les documents sont classés dans les rayons à accès direct. Pour faciliter la recherche, il est mis à la disposition des usagers, des outils de recherche tels que le répertoire bibliographique du fonds local, la liste des nouvelles acquisitions, la bibliographie nationale et un fichier regroupant les notices catalographiques de tous les autres documents sauf les périodiques. Ces documents sont strictement réservés à la consultation sur place ;

- **la division de prêt**, où les prêts à domicile ne sont exclusivement accordés qu'aux usagers inscrits. Signalons que l'inscription est fixée par an à cinq cent (500) F pour les enfants, mille (1000) F pour les étudiants et mille cinq cent (1500) F pour les autres adultes. Cette inscription permet à l'utilisateur d'emprunter au maximum deux (02) ouvrages qu'il a l'obligation de ramener dans un délai de deux (02) semaines au plus tard ;

- **la section enfantine**, qui abrite ses propres documents et ceux de la division de la polythèque sur la mère et l'enfant est fermée pour défaut de personnel. Ainsi, cette section est exclusivement réservée aux enfants pour leur permettre de faire des jeux et de lire des livres de contes, des bandes dessinées, des romans et des ouvrages de références de leur niveau.

La Bibliothèque Nationale du Bénin dispose d'un nombre relativement considérable de documents. Elle compte en effet, quinze mille huit cent quatre vingt dix neuf (15899), titres de documents répartis dans trois salles :

- trois mille huit cent quatre (3804), pour la salle de recherche ;
- quatre mille deux cent soixante et un (4261) pour la salle de prêt ;
- et mille huit cent trente quatre (1834) pour la section enfantine.

On peut mentionner par ailleurs, la présence d'environ mille (1000) ouvrages anciens, deux mille (2000) ouvrages d'auteurs contemporains et trois mille (3000) thèses et mémoires.

Outre ces services, il existe une structure, American Corner réservée au cyber et équipée en documents et en matériels informatiques par le Centre Culturel Américain.

### **C- Ressources de la Bibliothèque Nationale**

Nous distinguons trois catégories de ressources :

- **les ressources humaines**

Il s'agit ici du personnel de la bibliothèque. Sur les quinze personnes travaillant à la Bibliothèque Nationale, il n'y a que quatre spécialistes de l'Information Documentaire dont le Directeur et la Directrice adjointe. Tous les services et sections sont tenus par des non spécialistes qui bientôt feront valoir leur droit à la retraite ;

- **les ressources matérielles**

Elles portent surtout sur les infrastructures. Ainsi, la Bibliothèque Nationale du Bénin couvre une superficie d'environ deux hectares sur laquelle sont implantés trois grands bâtiments que sont :

- le bâtiment abritant les services administratifs et les services techniques ;
- le bâtiment réservé au public comportant les services de la communication des documents, la salle de conférence, la salle d'exposition et celle de la conservation des documents ;

- le troisième bâtiment abrité par un service extérieur à la Bibliothèque Nationale dénommé Centre Africain des Hautes Etudes conformément à un accord passé entre les occupants et le Ministère chargé de la Culture.

Tous ces bâtiments sont à présent en mauvais état avec les murs par endroit fissurés et les plafonds laissant couler l'eau à chaque période de pluie. Le bâtiment réservé au public et à la conservation des documents a subi un aménagement il y a quelques mois. Mais, la réfection ayant été mal faite, les murs continuent de recevoir de l'eau à la moindre pluie. Le manque de rayonnages a conduit au rangement des documents dans des cartons et leur abandon à même le sol ;

- **les ressources financières**

Elles proviennent de l'Etat et constituent essentiellement le budget de fonctionnement alloué annuellement à la Bibliothèque Nationale du Bénin. Il nous est revenu que cette ressource financière n'aurait jamais atteint le montant de douze millions. La Bibliothèque Nationale du Bénin au titre de l'exercice budgétaire 2011 n'a obtenu qu'environ dix (10) millions de francs CFA de budget de fonctionnement. Cette somme atteindra au titre de l'exercice 2012 environ quinze (15) millions de francs CFA.

Ainsi, aucun crédit n'est prévu dans le budget pour l'acquisition de documents. La Bibliothèque ne compte alors que sur les frais d'inscription et ceux de la location de ses espaces pour couvrir partiellement les acquisitions à titre onéreux de documents.

Cependant, la BN a comme toutes les structures ses forces et ses faiblesses.

## **PARAGRAPHE 2 : Inventaire des forces et faiblesses**

Il nous paraît opportun de faire à présent, l'inventaire des forces et des faiblesses de la structure.

### **A- Forces de la Bibliothèque Nationale du Bénin**

Nous pouvons citer comme forces de la Bibliothèque Nationale, les éléments suivants:

- existence de locaux pour effectuer les différentes opérations de la bibliothèque ;
- respect de certaines normes de traitement des documents tant au dépôt légal qu'à la section des Acquisitions et du Traitement ;
- existence du matériel informatique ;
- élaboration de la Bibliographie Nationale Courante du Bénin ;
- diversité de mode d'acquisitions de documents : dépôt légal, dons ou legs et échanges.

### **B- Faiblesses de la Bibliothèque Nationale du Bénin**

Les faiblesses que nous notons à la Bibliothèque Nationale sont :

- inexistence d'un manuel de procédures pour la conservation des documents ;
- absence d'un atelier de réparation et de reliure ;
- encombrement de certains magasins de stockage de documents ;
- acquisition partielle de la production nationale ;
- absence d'un outil d'indexation;
- absence d'outil d'indexation des termes locaux ;

- insuffisance de ressources financières ;
- inexistence de budget d'acquisition des documents ;
- non respect de la législation sur le dépôt légal.

**Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêt**

N°	Centre d'intérêt	Problèmes généraux	Problèmes spécifiques	Problématique
1	Conservation des documents	Absence d'une optimisation de la conservation des documents de la Bibliothèque Nationale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encombrement de certains magasins de stockage de documents.</li> <li>- Inexistence d'un manuel de procédures pour la conservation des documents.</li> <li>- Inexistence d'un atelier de réparation et de reliure.</li> </ul>	Optimisation de la conservation du fonds documentaire de la Bibliothèque Nationale.
2	Traitement des documents	Absence d'outils d'indexation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un outil d'indexation.</li> <li>- Absence d'outil d'indexation des termes locaux.</li> </ul>	Amélioration dans le traitement des documents à la Bibliothèque Nationale.

3	Bibliographie Nationale Courante	Irrégularité de la production de la Bibliographie Courante du Bénin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition partielle de la production nationale.</li> <li>- Insuffisance de ressources financières.</li> <li>- Inexistence de budget d'acquisition des documents.</li> <li>- Non respect de la législation sur le dépôt légal.</li> </ul>	Systématisation de la périodicité de la publication de la Bibliographie Nationale.
---	----------------------------------	--	---	--

## **Section 2 : Ciblage de la problématique**

### **Paragraphe1 : Choix et justification de la problématique**

#### **A- CHOIX DE LA PROBLEMATIQUE**

Après avoir fait l'état des lieux, nous avons décelé les faiblesses de la Bibliothèque Nationale que nous avons pu regrouper en trois grandes problématiques que sont :

- problématique de l'optimisation de la conservation du fonds documentaire de la Bibliothèque Nationale du Bénin. A cette problématique, il conviendrait de suggérer des moyens et techniques pour une amélioration de la conservation des documents de cette structure ;
- problématique d'une amélioration du traitement des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin. Ici, il s'agirait de rendre plus pertinente l'indexation des documents lors de leur traitement ;

- problématique de la systématisation de la périodicité de la Bibliographie Nationale Courante du Bénin. La solution à ce problème serait de trouver un moyen efficace pour régulariser la production de la BNC.

La résolution du problème relatif à la conservation des documents de la Bibliothèque Nationale nécessitera beaucoup de temps et de ressources financières.

Celui relatif à la périodicité de la Bibliographie Nationale Courante pourra se régulariser si le personnel chargé de la diffuser reprenait normalement service. Mais, malgré une bonne conservation et une parution régulière de la Bibliographie Nationale Courante, il se poserait toujours le problème de l'impertinence du traitement ce qui ne faciliterait pas en aucun cas une bonne diffusion de l'information.

Le plus grand rôle de la Bibliothèque Nationale étant la diffusion de l'information, il urge de régler tout problème entravant cette opération de la chaîne documentaire.

Le choix de notre prédilection porte alors sur la deuxième des trois problématiques ci-dessus dont le thème pourrait être libellé comme suit :  
**« Problématique de l'identification d'outils d'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin ».**

## **B- JUSTIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE CHOISIE**

Les documents, une fois acquis doivent être traités avec le plus de pertinence possible. Mais lors du traitement, il se pose des difficultés d'indexation. A la Bibliothèque Nationale du Bénin, les agents chargés du traitement disposent des normes AFNOR et de la classification décimale de Dewey respectivement

pour le catalogage et la cotation des documents. Mais, l'opération de l'indexation se fait par le documentaliste lui-même compte tenu de ses propres connaissances.

Aussi convient-il d'ajouter que celui-ci rencontre des documents portant des titres en langue locale, qui lui sont parfois très difficiles voire impossibles d'indexer en langue française. L'indexation permet au documentaliste de traduire les termes du langage naturel en langage documentaire. Elle résume en quelques mots tout un document et permet de retrouver facilement et rapidement tous les documents présentant la question ou le sujet recherché par l'utilisateur.

Mais la Bibliothèque Nationale du Bénin, ne dispose ni d'outils ni de moyens efficaces pour une bonne indexation de ses documents. Cela engendre trois grandes conséquences sur leur traitement.

La première est que l'indexeur peut entrer plusieurs termes semblables pour traduire deux documents différents; la deuxième est que lorsque deux personnes différentes indexent les documents, ils n'utilisent pas les mêmes mots-clés pour décrire les mêmes documents; enfin, la troisième est qu'au moment de la diffusion, on constate que la recherche n'est pas exhaustive. L'impertinence des termes utilisés pour l'indexation favorise le silence documentaire. Le document mal indexé devient alors un document perdu.

Toutes ces conséquences justifient le recours à un outil approprié d'indexation.

## **Paragraphe 2 : Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution**

### **A- Spécification de la problématique**

Le traitement des documents dans un SID comprend globalement deux (2) parties : le traitement physique et le traitement intellectuel. L'une des opérations du traitement intellectuel consiste à traduire le contenu du document en concepts qui sont par la suite confrontés à un outil d'indexation, si le SID en disposait, pour devenir mots-clés ou descripteurs. Les descripteurs entrent dans la composition d'équation de recherche répondant aux besoins en information de l'utilisateur et contribuent aussi à la précision de la recherche documentaire. Des mots-clés bien choisis et donc pertinents décrivent mieux le contenu d'un document et contribuent à l'efficacité de la recherche.

Les outils d'indexation utilisés dans le cadre d'une telle opération sont le thésaurus, la liste de vedettes matières ou le lexique. En l'absence de tels outils, le spécialiste de l'information peut suivre le bon sens pour choisir ces descripteurs suivant bien sûr, quelques règles simples : on parle de l'indexation en langage naturel.

Les outils d'indexation assurent donc l'uniformité des descripteurs ; ils sont organisés en donnant l'environnement sémantique de chaque descripteur, en précisant les termes génériques et spécifiques en relation avec eux et donnant si possible les formes interdites, les synonymes et éventuellement les mots donnant plus de précision sur le terme.

En l'absence de tels outils, la qualité et la fiabilité de la recherche documentaire ne sont pas assurées. Or, le but de tout système d'information est de fournir l'information disponible en temps voulu en évitant autant que possible les deux désagréments que sont le bruit et le silence documentaire.

Un service d'information et de documentation doit alors se doter inévitablement d'outils d'indexation pertinents aussi bien pour faciliter la recherche à ses usagers que pour assurer son image et valoriser ses ressources informationnelles.

Nous avons extrait de la base de données du dépôt légal de la BN les cinq cents (500) dernières notices bibliographiques saisies. Les documents ont été décrits par mille trois cent quarante (1340) mots-clés dont plusieurs ont apparu dans plusieurs documents. Nous les reproduisons pour souligner le bruit ou le silence qu'engendrerait une interrogation de la base de données. Il est évident que ce ne sont pas les mêmes indexeurs qui sont en cause.

En effet, la mémoire humaine est faillible et l'indexeur ne peut pas toujours se rappeler si un terme pareil à celui qu'il vient de retenir comme mot-clé existe déjà dans sa base de données et quelle forme il lui avait fixée ; il n'est pas non plus un érudit pour savoir quels sont tous les sens possibles d'un mot ou terme qu'il vient de retenir comme descripteur.

Dans la base de données du dépôt légal, nous avons remarqué quelques anomalies que nous avons relevées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : Quelques anomalies relevées dans la liste des mots-clés suivant le langage naturel dans la base de données du dépôt légal de la BN**

N°	MOTS-CLES	ANOMALIES
1	Approche par compétence	Le mot "compétence" a été utilisé au singulier dans certaines notices et au pluriel dans d'autres.
2	Approche par compétences	
3	Bien commun	Les deux termes sont-ils synonymes ? Un langage contrôlé aurait retenu l'un au détriment de l'autre ou précisé s'ils sont des termes associés
4	Bien public	
5	Droit de l'homme	Le mot "droit" est au singulier dans certaines notices et au pluriel dans d'autres. L'usage courant garde ce terme au pluriel. De plus en plus, on parle de "droits humains".
6	Droits de l'homme	
7	Effet de commerce	Ce terme est une notion de la comptabilité dans laquelle le mot "effet" est toujours au pluriel. L'utilisation d'un outil d'indexation aurait attiré l'attention de l'indexeur.

8	Gestion d'entreprise	Le macro thésaurus de l'OCDE propose par exemple "gestion d'entreprises".
9	Gestion des entreprises	
10	Langue béninoise	Ce terme est certainement utilisé à la place de "langue nationale" du Bénin.
11	Liste Electorale Permanente Informatisée	Un lexique des termes propres au Bénin aurait certainement préconisé l'utilisation du sigle LEPI.
12	Médecine ancestrale	Ces termes nécessitent des notes explicatives, et des relations sémantiques.
13	Médecine naturelle	
14	Médecine traditionnelle	
15	Objectifs du millénaire pour le développement	Le sigle OMD est plus connu.
16	Politique de santé	Dans le macro thésaurus, on retrouve par exemple le descripteur "politique sanitaire"
17	Science de la terre	Le mot "science" est souvent au pluriel dans ces expressions.
18	Science de la vie	
19	Science économique	
20	Science physique	
21	Sciences de la terre	
22	Sciences économiques	

Notre but étant de réfléchir à l'identification d'outils d'indexation au profit de la BN, nous avons essayé d'examiner quelques pistes de résolution de la situation.

### **B- Détermination des séquences de résolution de la problématique**

Après avoir choisi, justifié et spécifié notre problématique, nous allons à présent donner les séquences de sa résolution. Aussi, pensons-nous d'abord nécessaire d'énumérer les objectifs spécifiques par rapport à chaque problème spécifique. Ensuite, nous déterminerons les causes probables de ces problèmes. Et enfin, nous émettrons des hypothèses.

Puis, nous choisirons la méthodologie appropriée pour la résolution de la problématique. Elle se déclinera en observation, revue de littérature, enquête et entretien. Nous procéderons à la vérification et à la validation de nos hypothèses, et proposerons des approches de solutions dans le but d'améliorer le traitement et surtout l'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin. Enfin, nous formulerons quelques recommandations pour l'application effective des approches de solutions, que nous aurons proposées.

**CHAPITRE PREMIER**  
**CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION**  
**DU CADRE THEORIQUE ET**  
**METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Nous aborderons ici le cadre théorique, la méthodologie choisie et le choix de la problématique de l'étude.

## **Section I : Cadre théorique et méthodologie de l'étude**

### **Paragraphe 1: Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature**

#### **A- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE**

##### **1- Objectifs de l'étude**

Notre étude a pour thème problématique de l'identification d'outils d'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin. Ceci se décline en objectifs général et spécifiques.

##### **a- Objectif général**

Il s'agit pour nous d'améliorer le traitement des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin.

##### **b- Objectifs spécifiques**

Les problèmes spécifiques déjà évoqués permettent de dégager les objectifs spécifiques suivants :

- identifier un outil pertinent pour l'indexation à la Bibliothèque Nationale, et,
- élaborer un lexique des termes locaux pouvant servir lors de l'indexation des termes spécifiquement béninois ou exprimés en langue locale.

## 2- Hypothèses de l'étude

La résultante des hypothèses spécifiques ne pouvant constituer une hypothèse générale, cette dernière ne peut être donc évoquée. Aussi, allons-nous aborder directement les hypothèses spécifiques.

### Hypothèses spécifiques

La détermination des hypothèses spécifiques doit être facilitée par le rappel des problèmes spécifiques que nous avons identifiés.

Le premier problème spécifique porte sur l'absence d'un outil d'indexation.

L'hypothèse spécifique n° 1 se formule comme suit: **l'absence d'un outil d'indexation s'explique par la non identification d'un outil d'indexation pertinent par la BN.**

Le second problème spécifique est relatif à l'absence d'un outil d'indexation des termes locaux. L'hypothèse qui nous semble plus opportune découlera de l'inexistence d'une liste de termes locaux pouvant servir lors de l'indexation libre. L'hypothèse spécifique n°2 sera par conséquent libellée comme suit : **l'absence d'un lexique d'indexation des termes locaux s'explique par le fait que l'habitude d'indexer en langage naturel a fait passer au second plan la nécessité de construire un tel outil.**

Nous pouvons dès lors établir notre tableau de bord comme ci-après.

## B- TABLEAU DE BORD DE L'ETUDE (TBE) ET REVUE DE LITTERATURE

### 1- Tableau de bord de l'étude (TBE)

Niveau d'analyse	Problématique	Objectifs	Causes	Hypothèses
Niveau général	(Problème général) Absence d'outils d'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale du Bénin.	(Objectif général) Améliorer le traitement des documents.	(Cause générale)	(hypothèse générale)
Niveaux spécifiques	1 (Problème spécifique 1)  Absence d'un outil d'indexation.	(Objectif spécifique 1)  Identifier un outil d'indexation pertinent.	(Cause spécifique 1) Non identification d'un outil d'indexation pertinent	(Hypothèse spécifique 1) L'absence d'un outil d'indexation pertinent s'explique par la non identification d'un outil d'indexation pertinent.
	2 (Problème spécifique 2) Absence d'un lexique des termes locaux.	(Objectif spécifique 2) Elaborer un lexique des termes locaux.	(Cause spécifique 2) L'habitude d'indexer en langage naturel a fait passer au second plan la nécessité de construire un lexique de termes locaux.	(Hypothèse spécifique 2) l'absence d'un lexique d'indexation des termes locaux s'explique par le fait que l'habitude d'indexer en langage naturel a fait passer au second plan la nécessité de construire un lexique de termes locaux.

## 2- Revue de littérature

Les ressources d'un service d'information et de documentation n'ont de valeur que lorsqu'elles sont diffusées et servent à la satisfaction des besoins en information des usagers. A cette fin, le spécialiste de l'information décrit non seulement le document lui-même, mais également son contenu à l'aide de représentations de concepts contenus dans cette unité. C'est l'indexation.

Waller (1977, p.144) définit l'indexation comme « **l'opération charnière au cours de laquelle le documentaliste se pose à lui-même les questions auxquelles le texte qu'il a sous les yeux est susceptible de répondre.** »

Pour la pertinence de la recherche, l'indexation doit se faire à base d'un outil comme un thésaurus ou une liste de vedettes matières qui sert de pont entre les utilisateurs et les informations contenues dans les textes qu'ils recherchent. A défaut, d'un outil approprié, le spécialiste de l'information peut faire l'extraction des concepts sur la base d'un index ou dans le langage naturel. C'est la situation actuelle de la Bibliothèque Nationale.

Le langage naturel, autant que le langage contrôlé a ses avantages et également ses inconvénients (AITCHISON et GILCHRIST, 1992). Comme avantages, le langage naturel a un meilleur degré de précision grâce à un fort degré de spécificité. Il est excellent pour la recherche des noms propres : noms de personnes, d'organisation par exemple.

Il permet une exhaustivité favorisant ainsi une bonne qualité de rappel et a un coût de saisie faible. Il offre la possibilité d'appliquer le langage d'indexation à différentes bases de données.

Au nombre de ses inconvénients, nous pouvons citer, l'exhaustivité pouvant entraîner une perte de précision, le problème de syntaxe provoquant le risque

de réponse non pertinente en cas de mauvaise association des termes et le choix des termes à la charge de l'interrogateur engendrant les problèmes survenant avec des termes synonymes ou polysémiques.

Le langage contrôlé quant à lui exprime des concepts mal définis en langage naturel, fait apparaître des termes génériques, spécifiques et associés, fournit des notes d'application. Il facilite la recherche et élimine les problèmes de syntaxe par l'emploi de termes composés et autres procédés. Il est un atout pour les bases de données numériques et les systèmes multilingues et évite la perte de précision que pourrait entraîner une trop grande exhaustivité (AITCHISON et GILCHRIST, 1992). Comme exemple de langage contrôlé, on peut citer le thésaurus, la liste de vedettes matières ou le lexique... (GUINCHAT et SKOURI, 1989, P. 114).

Un thésaurus est un répertoire de mots qui ont entre eux des relations, dans un domaine particulier de connaissance.

Un lexique est une liste de mots généralement présentés en ordre alphabétique formant un vocabulaire plus ou moins fermé et plus ou moins structuré. (GUINCHAT et SKOURI, 1989, P. 125 et 127).

Un thésaurus est conçu pour l'indexation de l'information scientifique et technique. Dans une bibliothèque nationale, le fonds est patrimonial et couvre toute la production nationale. Alors l'outil qui convient le mieux est une liste de vedettes matières.

En France, la liste de vedettes matières utilisée par la Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires, de nombreuses bibliothèques de lecture publique ou de recherche ainsi que plusieurs organismes privés est le

Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié, plus connu sous son abréviation RAMEAU (Guide RAMEAU).

Cet outil est une appropriation par la France de l'expérience réussie à l'Université Laval au Québec ayant conduit à l'élaboration du Répertoire des vedettes-matières (RVM). La première expérience de liste de vedettes matières remonte à la Library of Congress qui a conçu le Library of Congress Subject Headings conçu et largement adopté par les institutions documentaires aux USA.

Lors du traitement documentaire, il peut arriver que le spécialiste de l'information retrouve dans le document des termes pertinents, ayant un sens dans un contexte précis, dans un espace géographique réduit, sans pouvoir en trouver un correspondant dans un outil d'indexation contrôlé. C'est encore plus le cas dans les pays comme le Bénin où la langue de travail est celle étrangère et où les langues nationales sont encore vivantes et véhiculent des concepts et réalités propres sans aucune équivalence en Français. Pour l'efficacité de la recherche, il est important de les inclure tel quel comme descripteur de contenu. Le lexique est destiné à ce genre de concepts. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de documentation à ce sujet. Cependant, le RVM parle de catalogue d'autorité local.

## **Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude : approches théoriques et méthodes empiriques**

## **A- Méthodes empiriques**

### **1- Observation empirique ou directe**

Elle a commencé dès notre entrée dans la structure. Elle nous a non seulement permis de nous intéresser à son organisation interne mais encore de déceler ses forces et ses faiblesses afin de choisir notre problématique.

### **2- Questionnaire**

Il nous a fourni l'opportunité d'élaborer des questions que nous avons adressées à des enquêtés par écrit. Ces questions sont essentiellement basées sur l'identification de l'enquêté, sa connaissance du traitement des documents et ses besoins pour une pertinence du traitement des documents à la Bibliothèque Nationale. Ceci nous a permis d'avoir des réponses spécifiques à des questions importantes pour la rédaction de ce mémoire. Nous avons élaboré un questionnaire à l'endroit du personnel de la Bibliothèque Nationale chargé du traitement des documents.

Compte tenu des hypothèses que nous avons formulées, deux catégories de personnes employées à la BN peuvent aider dans la collecte de l'information pertinente. Il s'agit des deux agents en charge du traitement des documents et du DBN.

La revue de littérature nous a permis d'abord d'avoir une idée des outils d'indexation utilisés dans les grandes bibliothèques comme la BNF, la LOC et autres. Ensuite, sur la base de l'outil d'indexation proposé, nous avons procédé à l'indexation de quelques documents. Et enfin, partant de quelques mots en langues locales que nous avons retrouvés dans l'index de la base de données du dépôt légal, nous avons proposé un lexique des termes locaux.

## B- Approches théoriques

Notre travail de recherche doit aboutir à l'identification d'un outil d'indexation au bénéfice de la BN. Un tel outil doit tenir compte du type de la bibliothèque, des domaines de connaissances qu'il couvre, de ses moyens et éventuellement de l'existence ou non d'un processus d'informatisation. Construire un outil d'indexation n'est pas l'affaire d'un individu surtout lorsqu'il s'agit d'une bibliothèque nationale qui, dans la hiérarchie des types de bibliothèques, se trouve au sommet.

En cette qualité, elle a l'obligation de se doter d'outils de qualité irréprochable et devrait pouvoir inspirer et drainer les autres SID de niveau inférieur vers l'adoption et l'utilisation de ces outils techniques. Elaborer de tels outils nécessite de gros moyens financiers, humains, logistiques et matériels.

## SECTION 2 : collecte et analyse des données

### Paragraphe 1 : Collecte des données

#### Présentation et analyse des données

- **Présentation des données du personnel de la Bibliothèque Nationale**

#### Question n°1 :

Depuis combien de temps travaillez-vous à la Bibliothèque Nationale ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Moins de 5 ans	0	0%
5 à 10 ans	1	50%
Plus de 10 ans	1	50%
Total	2	100%

**Question n°2 :**

Dans le traitement intellectuel des documents, le spécialiste de l'information procède à la description du contenu du document en extrayant des mots-clés. Cette opération nécessite en principe l'usage d'un outil approprié comme une liste de vedettes matières, un thésaurus, un lexique, etc. La BN a-t-elle mis à votre disposition un tel outil ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	0	0%
Non	2	100%
Total	2	100%

**Question n°3 :**

Si oui à la question 2, quel type d'outil ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Un thésaurus	0	0%
Une liste des vedettes matières	0	0%
Un document adopté à l'interne	0	0%
Autres	0	0%
Total	0	0%

**Question n°4 :**

Si non à la question 2, comment procédez-vous à l'extraction des mots-clés lors de l'opération de traitement des documents ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Les mots-clés ne sont pas systématiques	0	0%
Je le fais en langage naturel	2	100%
Total	2	100%

**Question n°5 :**

Si non à la question 2, en avez-vous exprimé le besoin à votre hiérarchie (la direction de la Bibliothèque Nationale) ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	2	100%
Non	0	0%
Total	2	100%

**Question n°6 :**

Si non à la question 5, pourquoi ?

**Réponses :**

**Agent n°1 :** Aucune réponse.

**Agent n°2 :** Aucune réponse.

**Question n°7 :**

Si oui à la question 5, quelle a été la suite accordée à votre requête par la hiérarchie ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Sans réponse	1	50%
La hiérarchie est sensible à la demande, mais a évoqué le problème de manque de moyens financiers.	1	50%
La hiérarchie s'est montrée insensible	0	0%
Total	2	100%

**Question n°8 :**

Pour extraire les mots-clés d'un document que vous traitez, quelles sont les parties du document auxquelles vous faites recours ?

**Réponses :**

**Agent n°1 :** La page du titre, la table des matières et le dos de la couverture du livre.

**Agent n°2 :** Les résumés d'auteurs, le titre, l'introduction, la conclusion, les têtes de chapitre et la table des matières.

**Question n°9 :**

En l'absence d'outils d'indexation, vous êtes sûr que les mots-clés retenus lors du traitement des documents sont :

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
toujours pertinents	0	0%
toujours utilisés sous la même forme	0	0%
descriptifs sans équivoque du contenu du document indexé	2	100%
favorable à une recherche exhaustive	0	0%
Total	2	100%

### **Question n°10 :**

Un outil d'indexation est essentiellement dynamique, c'est-à-dire qu'il évolue en fonction de l'enrichissement des concepts. Et surtout lorsqu'il n'est pas adapté à un contexte local, il ne contient pas de termes locaux, c'est-à-dire des termes qui n'ont de sens que dans un territoire géographique donnée, par exemple au Bénin. La Bibliothèque Nationale reçoit certainement des documents avec des termes locaux de tout domaine de recherche comme *gari*, *zomi* (dans la technologie alimentaire), CENA, LEPI (dans le domaine politique). Comment procédez-vous pour l'extraction des mots-clés liés aux termes locaux.

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Je les ignore	0	0%
Je les intègre systématiquement comme mots-clés	2	100%
J'intègre l'équivalent français si je connais	0	0%

Je ne traite pas le document	0	0%
Total	2	100%

**Question n°11 :**

Pensez-vous que l'inclusion d'un terme local, qu'il soit en français ou en langue nationale dans une description bibliographique soit nécessaire ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	2	100%
Non	0	0%
Total	2	100%

**Question n°12 :**

Dans ses fonctions, la Bibliothèque Nationale doit recevoir, traiter, communiquer et conserver toute la production béninoise. Dans ces conditions, elle est appelée à recevoir beaucoup de documents comportant des termes locaux. Selon vous, un recueil des termes locaux en vue de la normalisation de leur orthographe et de la précision de leur contenu est-il nécessaire ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	2	100%
Non	0	0%
Total	2	100%

**Question n°13 :**

Vos commentaires et suggestions

**Réponses :**

**Agent n°1 :** Un lexique des termes locaux, s'il est élaboré permettra de faciliter l'indexation des documents car lors du traitement des ouvrages, on en rencontre beaucoup. Aussi encourageons-nous vivement ce travail de recherche.

**Agent n°2 :** Dans le cadre de l'indexation des documents à la Bibliothèque Nationale, il s'avère indispensable que les responsables de l'institution documentaire dotent les spécialistes de l'information documentaire d'une liste de vedettes matières afin que l'extraction des mots-clés se fasse sous la même forme.

- **Présentation des données du Directeur de la Bibliothèque Nationale**

**Question n°1**

Dans le traitement intellectuel des documents, le spécialiste de l'information procède à la description du contenu du document en extrayant des mots clés. Cette opération nécessite en principe l'usage d'un outil approprié comme une liste de vedettes matières, un thésaurus, un lexique, etc. Comment peut-on expliquer que la BN ne dispose pas d'un tel outil ?

**Réponse :**

Bien sûr que la BN en dispose un mais pas en nombre suffisant pour le volume du travail qu'il y a à la BN.

**Question n°2 :**

Un outil d'indexation est essentiellement dynamique. Et surtout lorsqu'il n'est pas adapté à un contexte local, il ne contient pas de termes locaux, c'est-à-dire des termes qui n'ont de sens que dans un territoire géographique donnée, par exemple au Bénin. La BN reçoit certainement des documents avec des termes locaux de tout domaine de recherche comme *gari*, *zomi* (dans la technologie alimentaire), CENA, LEPI (dans le domaine politique. Pour assurer une recherche efficace, il est important que ces termes soient retenus sous forme d'un outil d'indexation utilisable par la BN. Actuellement, ce n'est pas le cas. Pourriez vous nous dire pourquoi ?

**Réponse :**

Ce n'est pas le cas parce que les spécialistes qui se chargent de la question sont assez expérimentés et peuvent se passer d'un tel outil. Mais nous penserons à le concevoir.

**Question n°3**

Est-il possible que la BN mette à jour un tel outil ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	1	100%
Non	0	0%
Total	1	100%

**Question n°4 :**

Si oui, jugez-vous cet outil également utile à d'autres institutions au point de le rendre accessible aux institutions documentaires ?

**Réponse :**

C'est très utile pour les institutions documentaires aussi. Mais pour le faire, il faut élargir la réflexion et le faire valider par les responsables de ces institutions.

**Question n°5**

Vos commentaires et suggestions

**Réponse :**

Néant

- **Analyse des données recueillies**

Des données recueillies, il ressort que les agents ne disposent ni d'un outil d'indexation ni d'un outil d'indexation des termes locaux et qu'ils font l'extraction des mots-clés en langage naturel. Leur besoin d'outils d'indexation a été exprimé à la hiérarchie qui n'a pas pu le satisfaire. Les termes locaux que les deux agents rencontrent dans les documents en cours de traitement sont intégrés systématiquement comme mots-clés. Les agents mesurent l'importance de l'inclusion des termes locaux dans l'indexation et souhaitent avoir un lexique des termes locaux et un thésaurus afin que l'extraction des mots-clés se fasse sous la même forme.

Le Directeur de la BN, par contre, affirme que la BN dispose bel et bien d'outils d'indexation, mais ajoute qu'il est en nombre très limité pour être mis à la disposition de chaque agent. Le DNB souhaite la mise à jour d'un lexique des termes locaux, soulignant qu'il serait très utile et servirait également d'autres institutions documentaires.

## **Paragraphe II : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic**

### **A- Vérification des hypothèses**

Notre première hypothèse est : l'absence d'un outil d'indexation s'explique par la non identification d'un outil d'indexation pertinent par la BN.

Dans leurs réponses, les agents de la BN avouent qu'ils n'utilisent aucun outil d'indexation et qu'ils indexent les documents dans le langage naturel, alors que le Directeur affirme qu'un tel outil existe bel et bien.

L'outil dont parle le Directeur est la liste des vedettes matières de Blanc-Montmayeur et Danset à l'intention des bibliothèques. Cet outil est très utile pour les bibliothèques, mais uniquement pour les petites bibliothèques (Richter, 1984), il ne convient pas aux grandes bibliothèques de type universitaire ou national parce que trop limité.

C'est sûrement la raison pour laquelle, la direction de la BN ne l'a pas mise à la disposition des agents. Par ailleurs, si le Directeur estime qu'il n'a pas assez de copies et qu'il n'a pas pu en faire ou commander des exemplaires supplémentaires, c'est sûrement par défaut de finances et parce qu'il n'a pas pu identifier un autre outil d'indexation déjà existant. Dans ces conditions, il est impossible d'envisager par exemple la mise en place d'un processus pour l'élaboration d'un autre outil d'indexation.

Notre hypothèse est alors confirmée.

La deuxième hypothèse est libellée comme suit : l'absence d'un outil d'indexation des termes locaux est due au fait que l'habitude d'indexer en langage naturel a fait passer au second plan la nécessité de construire un lexique de termes locaux.

Aussi, bien les agents que le Directeur jugent pertinents l'utilisation des termes locaux et l'élaboration d'un outil de base pour en faciliter l'indexation.

Ils reconnaissent l'importance et l'utilité d'un tel document et en souhaitent l'élaboration. Mais actuellement, les termes locaux qu'ils rencontrent lors du traitement des documents et qui peuvent être l'objet de recherche sont systématiquement retenus comme mots-clés. Cette solution adoptée éloigne de leur esprit la nécessité d'établir un lexique des termes locaux.

Notre hypothèse est alors confirmée.

### **B- Etablissement du diagnostic**

Les diagnostics établis dans notre étude sont les suivants :

- la BN ne dispose pas d'un outil d'indexation pertinent ;
- la BN ne dispose d'aucun outil d'indexation des termes locaux.

Pour remédier à tous ces problèmes, nous nous proposons d'identifier un outil d'indexation pertinent et d'établir un lexique pouvant servir lors de l'indexation des termes locaux.

**CHAPITRE DEUXIEME**  
**APPROCHES DE SOLUTIONS ET**  
**CONDITIONS DE LEUR MISE EN OEUVRE**

Dans ce chapitre, nous apporterons des solutions à nos différents problèmes. Nous identifierons d'abord l'outil d'indexation RAMEAU, que nous présenterons. Ensuite, nous choisirons dans la base de données de la BN deux références dont nous chercherons les descripteurs dans le RAMEAU. Enfin, nous construirons un lexique des termes locaux.

## **Section I : Approches de solutions**

### **Paragraphe 1 : Approches de solutions à l'absence d'outils d'indexation**

Comme outils d'indexation, nous distinguons le thésaurus, les classifications et la liste de vedettes matières ou le lexique. (1989, p.114)

Le thésaurus est un langage contrôlé post coordonné, donc est idéal pour l'Information Scientifique et Technique. Par contre, la liste de vedettes matières et les classifications appartiennent au langage pré coordonné. Elles sont beaucoup plus vastes et regroupent tous les domaines de la connaissance. Le lexique quant à lui n'est souvent pas volumineux et ne concerne en général qu'un domaine ou sous domaine de la connaissance. Pour l'indexation des documents à la BN, une liste de vedettes matières conviendrait mieux.

L'idéal aurait été que la BN construise son propre outil d'indexation, sur la base de l'expérience du RAMEAU. Car la liste de vedettes matières prend en compte également le contexte culturel et social. Cependant les moyens budgétaires limités ne nous permettent pas d'aller dans ce sens. En effet, l'élaboration d'un tel outil nécessite la mise en place de structures aux compétences pluridisciplinaires et des moyens matériels conséquents. Notre choix s'est porté sur la liste de vedettes matières RAMEAU.

En effet, le Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié (RAMEAU) est le langage d'indexation matière utilisé en France. Il se compose d'un vocabulaire de termes reliés entre eux et d'une syntaxe indiquant les règles de construction des vedettes-matières à l'indexation. L'ensemble des notices d'autorité - dont le noyau est formé de noms communs et de noms géographiques - constitue *les autorités RAMEAU*. Elles sont complétées par un *Guide d'indexation RAMEAU* qui en assure le bon usage. Le *Journal des créations et des modifications* informe par ailleurs les utilisateurs, deux fois par an, des enrichissements et des évolutions du langage d'indexation.

A la différence d'un thesaurus, le langage RAMEAU n'est pas constitué à priori, mais enrichi au fur et à mesure des besoins de l'indexation, à partir des propositions formulées par le réseau de ses utilisateurs grâce à un *Fichier national des propositions RAMEAU*.

De même, en opposition au thesaurus, les mots-clés RAMEAU ne sont pas figés mais ils peuvent être composés, ce qui facilite son adaptation suivant évidemment des règles bien définies. Comme exemple, nous avons choisi cinq références au hasard dans la base de données du dépôt légal de la BN, dont nous avons cherché les mots clés dans le RAMEAU et voici le résultat :

Référence 1

Auteur : TCHITCHI, Toussaint Yaovi; CODO, Coffi Bellarmi

Titre : Dada gbe hen azin : un héros des résistances africaines à la pénétration coloniale au 19ème siècle : actes du colloque du 13 au 15 décembre 2006

Année : 2006

Mots-clés actuels :

Béhanzin

Résistance africaine

Pénétration coloniale

Histoire du Bénin

Mots-clés RAMEAU :

Bénin -- Jusqu'à 1894

Bénin -- Histoire

Colonisation

Béhanzin (roi du Dahomey ; 1844-1906)

Résistance politique

Référence 2

Auteur : GBEDJINO, Rodrigue

Titre : Jean-Paul II, l'ami des jeunes : testament d'amour

Année : 2011

Mots-clés actuels :

Jean-Paul II

Jeunesse

Mots-clés RAMEAU :

Jean-Paul II (pape ; 1920-2005)

Jeunesse

Référence 3

Auteur : NOUWLIGBETO, Fernand

Titre : L'Aube nouvelle : un hymne à la recherche d'un auteur

Année : 2010

Mots-clés actuels :

Hymne national

Hymne béninois

Aube nouvelle

Mots-clés RAMEAU

Aube nouvelle

Référence 4

Auteur : DOVONOU, Thierry

Titre : BEPC sans peine en SVT : résumés de cours et collection d'exercices résolus

Année : 2010

Mots-clés actuels :

Sciences de la vie  
 Science de la terre  
 Classe de troisième  
 Exercice résolu

Mots-clés RAMEAU :

Sciences de la vie  
 Sciences de la terre  
 Manuels d'enseignement  
 Enseignement  
 Enseignement secondaire  
 Enseignement secondaire – Bénin – Premier cycle – Classe de troisième  
 Diplôme national de brevet  
 Bénin

Référence 5

Auteur : DE SOUZA, Simone

Titre : Flore du Bénin. III, Nom des plantes dans les langues nationales béninoises

Année : 2003

Mots –clés actuels : Plante – Flore béninoise

Mots-clés RAMEAU :

Plantes – Bénin  
 Botanique  
 Bénin

Remarque :

Pour la référence 3, dans le RAMEAU, l'entrée pour l'hymne national de la France est la Marseillaise. Nous nous en sommes inspirée pour retenir le titre courant désignant l'hymne du Bénin qui est : "Aube nouvelle".

**Paragraphe 2 : Approches de solutions pour l'absence d'outils d'indexation des termes locaux**

A la BN, il n'y a pas d'outil d'indexation des termes locaux. Ceux-ci sont simplement utilisés comme descripteurs. Nous avons décidé pour pallier ce problème, de construire un lexique pouvant servir lors de l'indexation des termes locaux. En parcourant la liste des cinq cents (500) dernières notices bibliographiques dans la base de données sur le dépôt légal, nous avons relevé sur les mille trois cent quarante (1340) mots-clés, une quarantaine de mots issus des langues nationales. Compte tenu de la documentation nécessaire pour établir un tel lexique nous nous sommes limitée à six (6).

Ces six mots locaux que nous avons choisis sont : Ajagbe, Fa, Fon, Gowé, Kluiklui et Yoruba.

## LEXIQUE DE TERMES LOCAUX DU BENIN

### **AJAGBE**

Forme retenue : Ajagbe

Note : mot utilisé pour désigner la langue Aja d'une ethnie du sud-Bénin.

### **FA**

Forme retenue : Fa

Note : mot signifiant la source des fondements dialectologiques des données, des pratiques traditionnelles, philosophiques et socio-anthropologiques des peuples issues des cultures VODOUN. Mot également utilisé pour désigner l'oracle. Ce mot fon se retrouve sous différentes formes dans d'autres langues. Par exemple Afa (Mina) et Ifa (Yoruba).

### **FON**

Forme retenue : Fon

Note : mot utilisé pour désigner l'ethnie fon, ou le groupe sociolinguistique au sud du Bénin. Pour la langue, voir Fon-gbé.

## **GOWE**

Forme retenue : Gowé

Note : mot signifiant une boisson traditionnelle béninoise préparée à base de céréales (sorgho, maïs) ; assez molle présentant une couleur rougeâtre (cas du sorgho) ou blanchâtre (cas du maïs) ; avec un arôme agréable et une saveur assez acide et légèrement sucrée.

Définition extrait de :

Bako-Seydou, Nourathou. Mise au point d'une technologie améliorée de production de Gowé à l'échelle semi-traditionnelle. 2006. P55

## **KLUIKLUI**

Forme retenue : Kluiklui

Note : mot désignant une denrée alimentaire de fabrication locale produite à base de l'arachide de couleur brun acajou tirant sur du caramel. Aliment d'accompagnement du gari, du tapioca et de nombreuses bouillies. Ce mot fon se retrouve sous différentes formes dans d'autres langues. Par exemple Kokro (Yoruba) et Aziclaclou (Goun).

Définition extrait de :

Adjadja, Prosper 2004, Analyse économique du système de commercialisation des beignets de pâte déshuilée d'arachide (Kluiklui) dans la commune de Dassa-Zoumè). p.78

## **YORUBA**

Forme retenue : Yoruba

Note : Mot utilisé pour désigner l'ethnie Yoruba ou le groupe sociolinguistique au sud du Bénin.

## **Section II : Conditions de mise en œuvre**

Pour que les solutions que nous avons proposées puissent être mises en œuvre, il faudra que la BN remplisse quelques conditions.

- Comme tout outil d'indexation, le RAMEAU est essentiellement dynamique. Pour faire profiter tous les utilisateurs des mises à jour sans délai, la BNF qui assure sa maintenance l'a mis en ligne sur son site web. Il n'est donc pas évident que des mises à jour sur papier soient accessibles aux bibliothèques. Ainsi, pour l'utiliser, la BN devra se doter d'une connexion internet permanente et fiable. L'accès au RAMEAU et son utilisation sont libres mais nécessitent une connexion à l'Internet.

- De même, c'est un outil trop complexe. Son utilisation suppose une formation préalable. Alors, la BN devra procéder à la formation de ses agents à l'utilisation du RAMEAU.

- Le RAMEAU est un outil français, prenant en compte les spécificités de la France. Par exemple, la France n'utilise pas le système des vedettes matières des USA ou du Québec. Elle s'en est plutôt inspirée pour l'adapter et se l'approprier. Il est souhaitable que la BN fasse de même; mais cela nécessite de gros moyens logistiques, humains et par ricochet, financiers. Pour une indépendance et une autonomie, cette action devra s'inscrire dans le long terme.

- Elle doit adapter le contenu du RAMEAU aux réalités de notre pays et tenir compte également des mots-clés locaux. Ceci consistera pour la BN d'insérer les mots-clés locaux dans le RAMEAU au fur et à mesure de leur parution.

- Pour les mots-clés locaux, la BN devra respecter les dispositions de la norme NFZ 44-070 sur les lexiques.

- Pour les mots-clés locaux et dans la perspective de l'informatisation de ses services, la BN devra définir la norme MARC d'échange de données bibliographiques qu'elle devra adopter pour la gestion de son catalogue et des accès autorités-matières.

## **CONCLUSION GENERALE**

L'état des lieux fait à la BN, lieu de notre stage nous a révélé un certain nombre de dysfonctionnement consacré par trois problématiques. Après l'examen de ces problématiques, nous avons retenu celle de l'identification d'outils d'indexation des documents à la BN. Ce thème a fait l'objet de deux problèmes spécifiques marqués par deux objectifs spécifiques. Aussi avons-nous cherché les causes essentielles à la base de ces problèmes afin de permettre de formuler les hypothèses.

Pour remédier aux deux problèmes spécifiques que sont l'absence d'outil d'indexation et l'absence d'outil d'indexation des termes locaux, nous avons identifié un outil d'indexation déjà existant et nous avons ensuite élaboré un lexique des termes locaux.

L'outil d'indexation RAMEAU est un outil fiable et permettra à la BN d'indexer ses documents avec pertinence car sans indexation, il ne pourrait avoir de recherche documentaire.

Ensuite, le lexique de termes locaux élaboré est indispensable pour une unité documentaire comme la BN, car, on y retrouve toutes sortes de documents présentant diverses langues et même plusieurs mots importants qu'il faut à tout prix indexer. Ce lexique permettra d'éviter les erreurs de l'indexation en langage naturel parmi lesquelles nous pouvons citer l'orthographe différemment répétée d'un même mot.

Pour que tout cela puisse enfin être réalisé, il faudra que la BN se dote en permanence de connexion internet pour pouvoir utiliser le RAMEAU et de

favoriser sa mise à jour en y insérant les termes locaux au fur et à mesure qu'ils paraissent.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## I- LIVRES ET ARTICLES

- 1- AITCHISON, J. et GILCHRIST, A. (1984): « *Construire un thésaurus : manuel pratique* », Paris, ADBS éditions.
- 2- GUINCHAT, C. et SKOURI, Y. (1989): « *Guide pratique des techniciens documentaires* », Edicef, Vol.2. PP 51-53 et 115-179.
- 3- Association Française des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés (1977) : « *Manuel du bibliothécaire documentaliste dans les pays en développement* », Paris, Presses universitaires de France.
- 4- RICHTER, N. (1984) : « **Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques** », Paris, Cercle de la librairie.
- 5- Bibliothèque Nationale de France : « **le langage d'indexation RAMEAU** », Paris, BNF  
<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0038-001.pdf>, consulté le 16 janvier 2012.
- 6- MINGAM, M. : « **Rameau, bilan, perspectives** », Bulletin des Bibliothèques de France, n°5, 2005, Bibliothèque Nationale de France  
<http://rameau.bnf.fr/informations/rameauenbref.htm>, consulté le 17 janvier 2012
- 7- BAKO-SEYDOU, N. (2006) : « **Mise au point d'une technologie améliorée de production de Gowé à l'échelle semi-traditionnelle** », Abomey-Calavi, Université d'Abomey-calavi.

- 8- ADJADJA, P. (2004) : « **Analyse économique du système de commercialisation des beignets de pâte déshuilée d'arachide (Kluiklui) dans la commune de Dassa-Zoumè** », Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi

## **II- TEXTES DE LOIS**

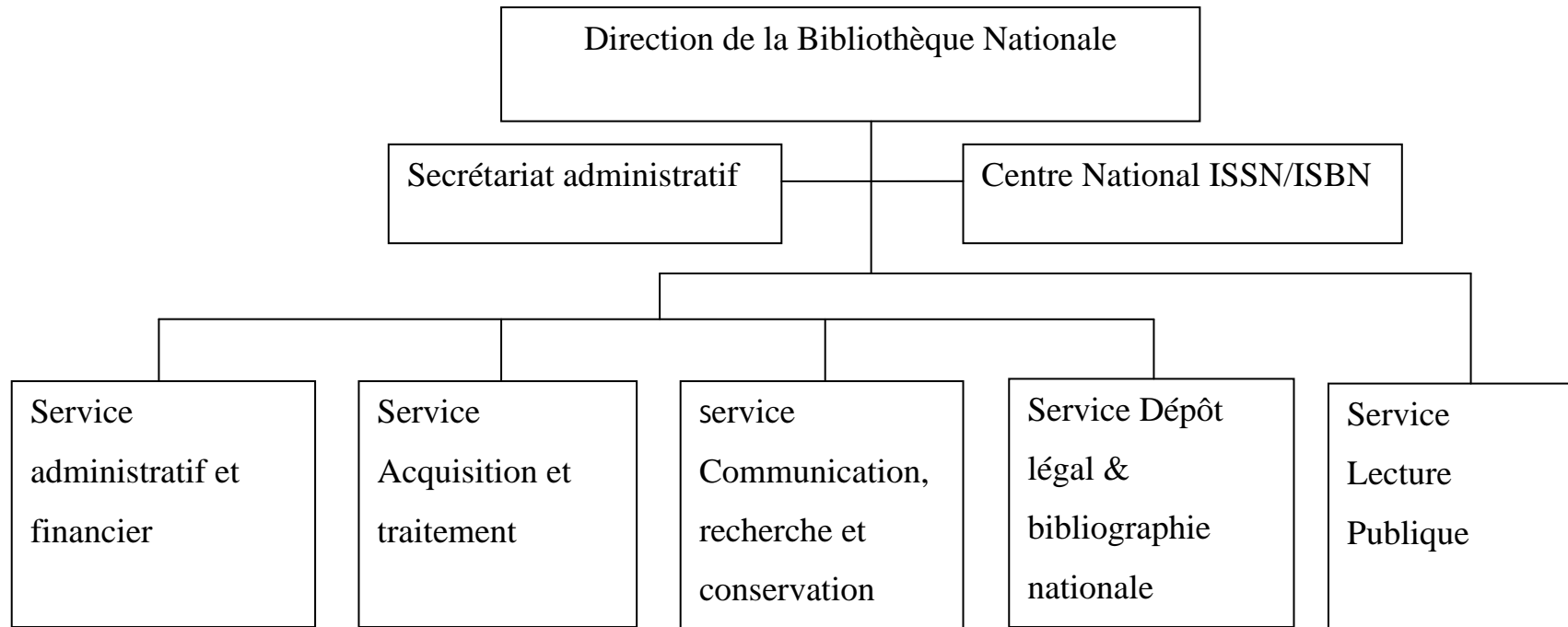
- 1- Arrêté n° 036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA de 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque Nationale.
  
- 2- Décret n° 75-308 du 28 novembre 1975 portant création, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Dahomey.

## **ANNEXES**

ANNEXE N°1

Organigramme de la Direction de la Bibliothèque Nationale

## ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE



### Légende :

ISSN : Sigle anglais de "Numéro International Normalisé des publications en Série"

ISBN : Sigle anglais de "Numéro International Normalisé des Livres"

## ANNEXE N°2

Questionnaire à l'endroit des usagers

## **QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES AGENTS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU BENIN**

Je m'appelle Ahonassé Julia Praxède GBAGUIDI. Je suis documentaliste. En vue de la rédaction de mon mémoire de fin de formation du cycle I à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, je mène une enquête sur le traitement des documents à la Bibliothèque Nationale. Je viens solliciter votre contribution par ce questionnaire.

Je vous remercie pour votre participation.

### **Identification de l'agent**

Nom et prénoms (facultatif):.....

Profession/Poste :.....

Structure :.....

Niveau d'études  BAC  Licence  Licence et plus

### **Questions**

1. Depuis combien de temps travaillez-vous à la Bibliothèque Nationale ?

Moins de 5 ans  5 à 10 ans  Plus de 10 ans

2. Dans le traitement intellectuel des documents, le spécialiste de l'information procède à la description du contenu du document en extrayant des mots-clés. Cette opération nécessite en principe l'usage d'un outil approprié comme une liste de vedettes matières, un thésaurus, un lexique, etc. La BN a-t-elle mis à votre disposition un tel outil ?

Oui Non

3. Si oui à la question 2, quel type d'outil ?

 Un thésaurus Une liste des vedettes matières Un document adopté à l'interne Autres (précisez)

---

---

---

---

4. Si non à la question 2, comment procédez-vous à l'extraction des mots-clés lors de l'opération de traitement des documents ?

 Les mots-clés ne sont pas systématiques Je le fais en langage naturel

5. Si non à la question 2, en avez-vous exprimé le besoin à votre hiérarchie (la direction de la Bibliothèque Nationale) ?

 Oui Non

6. Si non à la question 5, pourquoi ?

---

---

---

---

7. Si oui à la question 5, quelle a été la suite accordée à votre requête par la hiérarchie ?

Sans réponse

La hiérarchie est sensible à la demande, mais a évoqué le problème de manque de moyens financiers.

La hiérarchie s'est montrée insensible.

8. Pour extraire les mots-clés d'un document que vous traitez, quelles sont les parties du document auxquelles vous faites recours ?

---

---

---

---

9. En l'absence d'outils d'indexation, vous êtes sûr que les mots-clés retenus lors du traitement des documents sont :

toujours pertinents.

toujours utilisés sous la même forme.

descriptifs sans équivoque du contenu du document indexé.

favorables à une recherche exhaustive.

10. Un outil d'indexation est essentiellement dynamique, c'est-à-dire qu'il évolue en fonction de l'enrichissement des concepts. Et surtout lorsqu'il n'est pas adapté à un contexte local, il ne contient pas de termes locaux, c'est-à-dire des termes qui n'ont de sens que dans un territoire géographique donné, par exemple au Bénin. La Bibliothèque Nationale reçoit certainement des documents avec des termes locaux de tout domaine de recherche comme *gari*, *zomi* (dans la technologie alimentaire), CENA, LEPI (dans le domaine politique). Comment procédez-vous pour l'extraction des mots-clés liés aux termes locaux.

Je les ignore.

Je les intègre systématiquement comme mots-clés.

J'intègre l'équivalent français si je connais.

Je ne traite pas le document.

11. Pensez-vous que l'inclusion d'un terme local, qu'il soit en français ou en langue nationale dans une description bibliographique soit nécessaire ?

Oui

Non

12. Dans ses fonctions, la Bibliothèque Nationale doit recevoir, traiter, communiquer et conserver toute la production béninoise. Dans ces conditions, elle est appelée à recevoir beaucoup de documents comportant des termes

locaux. Selon vous, un recueil des termes locaux en vue de la normalisation de leur orthographe et de la précision de leur contenu est-il nécessaire ?

Oui

Non

13. Vos commentaires et suggestions

---

---

---

---

---

---

---

---

Je vous remercie d'avoir répondu aux questions !

ANNEXE N°3

Questionnaire à l'endroit du Directeur de la Bibliothèque Nationale

## QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DU DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Je m'appelle Ahonassé Julia Praxède GBAGUIDI. Je suis documentaliste. En vue de la rédaction de mon mémoire de fin de formation du cycle I à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, je mène une enquête sur le traitement des documents à la BN. Je viens solliciter votre contribution par ce questionnaire.

Je vous remercie pour votre participation.

1. Dans le traitement intellectuel des documents, le spécialiste de l'information procède à la description du contenu du document en extrayant des mots clés. Cette opération nécessite en principe l'usage d'un outil approprié comme une liste de vedettes matières, un thésaurus, un lexique, etc. Comment peut-on expliquer que la BN ne dispose pas d'un tel outil ?

---

---

---

---

2. Un outil d'indexation est essentiellement dynamique. Et surtout lorsqu'il n'est pas adapté à un contexte local, il ne contient pas de termes locaux, c'est-à-dire des termes qui n'ont de sens que dans un territoire géographique donné, par exemple au Bénin. La BN reçoit certainement des documents avec des termes locaux de tout domaine de recherche comme *gari*, *zomi* (dans la technologie alimentaire), CENA, LEPI (dans le domaine politique). Pour assurer une recherche efficace, il est important que ces termes soient retenus sous forme d'un outil d'indexation utilisable par la BN. Actuellement, ce n'est pas le cas. Pourriez vous nous dire pourquoi ?

---

---

---

---

---

3. Est-il possible que la BN mette à jour un tel outil ?

Oui       Non

4. Si oui, jugez-vous cet outil également utile à d'autres institutions au point de le rendre accessible aux institutions documentaires ?

---

---

---

---

---

---

---

---

5. Vos commentaires et suggestions

---

---

---

---

---

---

---

Je vous remercie d'avoir répondu aux questions !

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Identification du Jury	i
Dédicaces	iii
Remerciements	iv
Listes des sigles et abréviations	v
Liste des tableaux	vi
Résumé	vii
Sommaire	viii
Introduction générale	1
Chapitre préliminaire : Cadre institutionnel de l'étude, observations de stage et ciblage de la problématique.....	4
Section1 : Cadre physique de l'étude et observations de stage.....	5
Paragraphe 1 : Cadre de l'étude et état des lieux. ....	5
A- Présentation et missions de la Bibliothèque nationale du Bénin.....	5
B- Organisation et fonctionnement de la BN.....	6
C- Ressources de la Bibliothèque Nationale.....	12
Paragraphe 2 : Inventaire des forces et faiblesses.....	13
A- Forces de la Bibliothèque nationale du Bénin.....	14
B- Faiblesses de la bibliothèque nationale du Bénin.....	14
Section 2 : Ciblage de la problématique.....	16
Paragraphe1 : Choix et justification de la problématique.....	16
A- Choix de la problématique.....	16
B- Justification de la problématique choisie.....	17
Paragraphe 2 : Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution .....	19
A- Spécification de la problématique.....	19
B- Détermination des séquences de résolution de la problématique.....	23

Chapitre premier : Conception et mise en application du cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	24
Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	25
Paragraphe1 :	
Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature.....	25
A- Objectifs et hypothèses de l'étude.....	25
1- Objectifs de l'étude.....	25
a- Objectif général.....	25
b- Objectifs spécifiques.....	25
2- Hypothèses de l'étude.....	26
B- Tableau de bord de l'étude (TBE) et revue de littérature.....	27
1- Tableau de bord de l'étude (TBE).....	27
2- Revue de littérature.....	28
Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude : approches théoriques et méthodes empiriques.....	30
A- Méthodes empiriques.....	31
1- Observation empirique ou directe.....	31
2- Questionnaire.....	31
B- Approches théoriques.....	32
Section 2 : Collecte et analyse des données.....	32
Paragraphe 1 : Collecte des données.....	32
Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic...40	
A- Vérification des hypothèses.....	40
B- Etablissement du diagnostic.....	42
Chapitre deuxième :	
Approches de solutions et conditions de leur mise en œuvre.....	43
Section 1 : Approche de solutions.....	44
Paragraphe1 : Approches de solution pour l'absence d'outil d'indexation...44	

Paragraphe 2 : Approche de solution pour l'absence d'outil d'indexation des termes locaux.....	49
Section 2 : Conditions de mise en œuvre .....	52
Conclusion générale : .....	54
Bibliographie :.....	57
Annexes.....	60